

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20191217-D\_17\_12\_2019\_38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2019

Affichage : 19/12/2019

**Délibération n°17-12-2019-038**

*7.1 Décisions budgétaires*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 17 décembre 2019*

Date de convocation	11 décembre 2019
Date d'affichage	11 décembre 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	40
Votants	48 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 17 décembre à 18 H 30  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de La Chapelle du Bois,  
sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Étaient présents :** M. Eric BARBIER, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Dominique EDON, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de M. Daniel GUEDET), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Thierry BODIN), M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), M. Xavier TERRIER, M. Gérard THOMAS (représentant M. Pierre BOULARD), M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME.

**Étaient excusés :** M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Pierre BOULARD (représenté par M. Gérard THOMAS), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), Mme Sylvie FAVRET, M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. André-Pierre GUITTET, M. Michel LANDAIS, Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à Mme Patricia EDET), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Michèle LEGESNE).

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Paul DUBOIS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## AE OPAH : MISE À JOUR DE L'AUTORISATION D'ENGAGEMENT OPAH SUIVI ANIMATION

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération n°13-04-2017-028 en date du 13 avril 2017 relative à la création d'une autorisation d'engagement 17-01 AE Suivi animation OPAH,  
Vu la délibération n°12-12-2017-009 en date du 12 décembre 2017 relative à la mise à jour de l'autorisation d'engagement 17-01 AE Suivi animation OPAH,  
Vu la délibération n°18-12-2018-026 en date du 18 décembre 2018 relative à la mise à jour de l'autorisation d'engagement 17-01 AE Suivi animation OPAH,  
Vu la délibération n°17-12-2019-026 en date du 17 décembre 2019 portant autorisation de signature d'un avenant de prolongation de l'OPAH,  
Vu le rapport du Président présenté par Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente en charge des Finances et perspectives budgétaires,  
Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** que la société INHARI qui est missionnée par la Communauté de communes pour animer le dossier OPAH n'a pas présenté la totalité des factures au titre de l'année courante.

**PREND ACTE** de la prolongation en 2020 du dispositif OPAH et l'affermissement de la tranche optionnelle pour le suivi animation par le cabinet INHARI.

**DECIDE** en conséquence de mettre à jour l'AE Suivi animation OPAH en augmentant le montant de l'AE et en reportant le solde des crédits de paiement 2019 sur ceux de 2020 comme suit :

N° AE	Libellé	Montant de l'AE	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020
17-01 AE SUIVI ANIMATION OPAH	Suivi animation OPAH	235 760 €	54 028 €	58 940 €	44 205 €	78 587 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 17 décembre 2019

Pour extrait conforme  
Le 17 décembre 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU